



Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI^e-XV^e siècles)

Ce thème 2 est divisé en 3, environ 12 heures

L'ordre seigneurial : la domination des campagnes.

L'émergence d'une nouvelle société urbaine.

L'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois.

3 Notions importantes

Le système féodal et le pouvoir

La société de l'Occident médiéval est organisée selon un système appelé le féodalisme. Ce système repose sur les fiefs et une structure sociale en forme de pyramide qui relie les différentes couches de la société au roi.

Qu'est-ce que le féodalisme ?

Le féodalisme est un système où la terre est divisée en grandes propriétés appelées fiefs. Ces fiefs sont donnés par le roi ou un grand seigneur à des nobles en échange de leur loyauté et de leur service militaire. Le noble qui reçoit le fief devient un vassal du roi ou du seigneur.

La société féodale est organisée en forme de pyramide

1. Le roi est au sommet de la pyramide. Il possède tout le territoire et peut le distribuer sous forme de fiefs.
2. Les grands seigneurs ou suzerains viennent juste en dessous. Ce sont des nobles puissants qui reçoivent des fiefs directement du roi.
3. Les vassaux sont les nobles qui reçoivent des fiefs des suzerains. Ils doivent à leur tour fournir des services militaires et de la loyauté.
4. Les chevaliers sont les soldats qui servent les vassaux et les suzerains.
5. Les paysans et les serfs sont tout en bas de la pyramide. Ils travaillent la terre et produisent de la nourriture pour toute la société.



Le territoire au Moyen Age

L'histoire de l'Occident chrétien est marquée par des changements politiques importants, tous liés à l'évolution du territoire.

Le territoire de la seigneurie

Une seigneurie est une grande étendue de terres appartenant à un seigneur. Ce seigneur a beaucoup de pouvoir et contrôle les gens qui vivent sur ses terres (villages et population).

Le développement (l'essor) du territoire des villes

À partir du 11^{ème} siècle, les villes commencent à grandir. Les villes deviennent des centres de commerce et de vie sociale. La ville de Bruges, en Belgique, est devenue un grand centre commercial au 12^{ème} siècle grâce à son port et à ses marchés.

L'affirmation de l'État

Petit à petit, les rois s'imposent comme les seigneurs des seigneurs. Vers le XIV^e siècle on observe un renforcement du pouvoir royal et les bases d'un État moderne (impôts, armée, justice).



L'Église unit les Hommes et les territoires

L'importance de l'Église au Moyen Âge est considérable. L'Église est omniprésente : à la campagne, en ville, et auprès des rois et seigneurs.

Elle joue un rôle central dans la vie quotidienne et les grands moments de la vie de chacun.

A la naissance, tous les enfants sont baptisés dans l'église du village ou de la ville, marquant leur entrée dans la communauté chrétienne.

A l'âge adulte, les mariages sont célébrés à l'église, sous la bénédiction du prêtre, unissant les familles devant Dieu.

A la mort, les enterrements se font aussi à l'église, où les morts sont bénis avant d'être enterrés dans le cimetière paroissial.

L'Église est structurée et riche

- Le pape est le chef suprême de l'Église, basé à Rome.
- Les évêques dirigent les diocèses.
- Les prêtres s'occupent des paroisses locales, célébrant les messes et les sacrements (baptême, mariage...).

L'Église possède de vastes seigneuries ecclésiastiques sur lesquelles des paysans vivent et travaillent pour l'Abbé par exemple (seigneur de l'abbaye).

Les paysans doivent donner une partie de leurs récoltes à l'Église, augmentant ainsi sa richesse (la dîme).



LE PLUS IMPORTANT (LES NOTIONS)

Le pouvoir c'est l'autorité exercée par seigneur ou un roi sur un territoire et sa population. Le pouvoir est économique, militaire et politique.

Un territoire c'est un espace organisé qui contient : un seigneur, un village, des terres cultivées. Au Moyen-Âge toute la société est organisée sous forme de seigneuries.

3 L'ORDRE SEIGNEURIAL : LA DOMINATION DES CAMPAGNES



LE RÉSUMÉ

Le seigneur est un homme d'Église (abbé) ou un laïc (seigneur et guerrier) qui possède un territoire appelé "seigneurie". C'est une terre (un fief) qui lui appartient, qui lui permet de s'enrichir et où il exerce son pouvoir.

La seigneurie est composée d'un château fort ou d'une abbaye, entouré de terres (champs, prés, bois, vignes, vergers...) et des villages construits autour d'une église. Les habitants de la seigneurie sont principalement des paysans qui travaillent dur pour cultiver la terre et élever des animaux. Ils vivent dans de petites maisons en bois et en pierres. Les villages sont situés en contre-bas du château. Le château fort du seigneur laïc est composé d'un immense bâtiment en pierre, comprenant un donjon (tour très haute), avec des remparts. C'est là que le seigneur vit avec sa famille et ses chevaliers.

Le seigneur s'occupe de la justice et du maintien de l'ordre dans la seigneurie, il protège les paysans en cas d'attaque ou d'invasion. Il prête des terres aux paysans qui les cultivent (les tenures). En échange de cela, les paysans payent des impôts (cens ou donnent une part de leur récolte) et des banalités au seigneur pour utiliser le four, le moulin ou le pressoir du seigneur. Ils doivent également payer un droit de péage lorsqu'ils circulent sur les ponts et les routes de la seigneurie. En plus de cela, les paysans doivent faire des corvées : travailler les terres du seigneur (la réserve) et nettoyer autour du château. Par leur travail, les paysans nourrissent le seigneur, sa famille et ses hommes.

L'Église occupe également une place importante dans le territoire de la seigneurie. Elle a son propre bâtiment au centre du village dans lequel les habitants se réunissent pour prier et célébrer des événements religieux. Les prêtres et les curés guident les paysans en les conseillant et leur apportant du réconfort. En échange, les paysans subviennent aux besoins du clergé en lui versant une taxe annuelle, la dîme.

LES REPÈRES chronologiques

XIe-XIVe siècles : doublement de la population européenne.

LE VOCABULAIRE

Banalités : les taxes payées par le paysan contre l'utilisation obligatoire du four, du moulin ou du pressoir du seigneur.

Réserve : terres cultivées par les paysans pour le compte du seigneur.

Seigneurie : vaste domaine agricole appartenant à un seigneur sur lequel il exerce son pouvoir.

Tenures : lots de terre confiés aux paysans par le seigneur en échange d'un loyer (le cens).

Corvée : travail obligatoire et non payé.



Flashez ou cliquez
pour retrouver
tout le cours et
préparer les QCM

<https://histographie.net/5e/theme-2-histoire-xie-xve-siecles/>

LE PLUS IMPORTANT (LES NOTIONS)

Le pouvoir c'est l'autorité exercée par seigneur ou un roi sur un territoire et sa population. Le pouvoir est économique, militaire et politique.

Un territoire c'est un espace organisé qui contient : un seigneur, un village, des terres cultivées. Au Moyen-Âge toute la société est organisée sous forme de seigneuries.

4 L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ URBAINE

LE RÉSUMÉ

Vers le XIII^e (13^e) siècle, avec l'augmentation de la population, de petites agglomérations ont peu à peu grandi pour devenir des centres urbains importants qui commencent à se développer et à prospérer. Durant cette période, les bourgeois obtiennent quelques libertés des seigneurs pour diriger leurs villes. Certaines d'entre-elles deviennent de véritables cités-États comme Venise en Italie. Lieux de commerce animés, les villes s'ouvrent progressivement aux marchands de toute l'Europe et parfois d'Orient qui viennent échanger leurs marchandises précieuses venus des différentes parties du monde.

En Italie, les villes de Sienne, Venise et Gênes se spécialisent dans les produits luxueux venus parfois d'Asie comme la soie.

Au nord de l'Europe, dans les Flandres, Bruges est, elle, réputée pour ses poissons, ses fourrures, son bois ou encore sa laine et ses draps.

Dans le royaume de France, la Champagne devient le lieu de plusieurs foires célèbres comme celle de la ville de Troyes dans lesquelles se retrouvent régulièrement des marchands de toute l'Europe faisant le lien entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

Avec ces villes c'est une nouvelle société urbaine qui s'organise. Au cœur de ces villes se trouvent de nombreuses églises et de nouveaux bâtiments où s'exerce le pouvoir. On y trouve aussi de nombreux artisans qui s'organisent par métiers. Des universités se développent dans l'enceinte de ces villes concourant à les rendre prestigieuses. Les habitants s'étaient jusque dans les faubourgs aux maisons en bois puis progressivement en pierres. Les rues sont étroites et sales et souvent encombrées mais les villes sont des espaces économiques et humains dynamiques.

LES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

XIe-XIVe siècles : doublement de la population européenne.

LE VOCABULAIRE

Foire : un grand marché se tenant à date régulière dans un lieu donné.

Hôtel de ville : édifice où se réunissent ceux qui dirigent la commune.

Université : au Moyen-âge, association de maîtres et d'étudiants qui organise librement l'enseignement (théologie, droit, médecine).

Ville : au Moyen-âge, lieu densément peuplé où s'exercent de nombreuses activités économiques et où siègent les pouvoirs politiques ou religieux.



Flashez ou cliquez pour retrouver tout le cours et préparer les QCM



MA FICHE REPÈRE

<https://histographie.net/5e/theme-2-histoire-xie-xve-siecles/>

LE PLUS IMPORTANT (LES NOTIONS)

Le pouvoir et le territoire définissent la société de l'Occident féodal. C'est un système féodal avec des fiefs (des territoires) et une société pyramidale : du chevalier au roi. Le territoire évolue avec le pouvoir du roi qui augmente jusqu'à l'affirmation d'un État monarchique.

LES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

987 : couronnement d'Hugues Capet.
XIe-XIVe siècles : doublement de la population européenne.
1214 : bataille de Bouvines
1337-1453 : Guerre de Cent Ans

LE VOCABULAIRE

Domaine royal : ensemble des terres qui appartiennent directement au roi.

Féodalité : organisation politique, économique et sociale du Moyen Âge caractérisée par l'existence des fiefs.

Fief : terre remise à un vassal par un seigneur, en échange de sa fidélité et de son aide.

Monarchie : régime politique dirigé par un roi héréditaire.

État moderne : ensemble des « outils » utilisés par le pouvoir politique pour gouverner un pays (administration, impôts, justice, monnaie)

5 L'AFFIRMATION DE L'ÉTAT MONARCHIQUE DANS LE ROYAUME DES CAPÉTIENS ET DES VALOIS

LE RÉSUMÉ

L'affirmation du pouvoir royal a été une préoccupation constante des rois de France pendant tout le Moyen-Âge. Certains règnes comme ceux d'Hugues Capet, de Philippe-Auguste, de Louis IX, de Philippe IV Le Bel, de Charles VII et enfin de Louis XI ont marqué des étapes importantes. Sous ces souverains, le pouvoir royal s'est renforcé par l'extension du domaine royal, la consolidation du pouvoir face aux seigneurs féodaux et face aux rois d'Angleterre qui possédaient certains fiefs en France.

Hugues Capet, fondateur de la dynastie capétienne en 987, a commencé à étendre le domaine royal en rassemblant des terres et en les transmettant de père en fils.

Philippe-Auguste (1180-1223) a poursuivi cette politique en reprenant des territoires des grands seigneurs féodaux et en affaiblissant la présence anglaise en France grâce à sa victoire à la bataille de Bouvines en 1214. Sous son règne, le choix décisif de prendre Paris pour capitale a eu un impact significatif sur l'affirmation du pouvoir royal. Philippe-Auguste a ainsi renforcé le contrôle royal sur le cœur du royaume. Paris offrait de nombreux avantages stratégiques, tels que sa position géographique centrale, sa densité démographique et son infrastructure développée. Le roi a entrepris de grands travaux pour embellir la ville, construisant notamment des fortifications afin de renforcer sa sécurité. Ce choix symbolisait également le rayonnement du pouvoir royal, donnant à Paris une importance politique, économique et culturelle croissante.

Sous le règne de Louis IX (1226-1270), également connu sous le nom de Saint Louis, le royaume de France a atteint son apogée territoriale avec l'ajout de provinces comme la Provence et le Languedoc. Le roi développe dans tout le royaume la justice royale aux dépens de celle des seigneurs. Le roi fixe aussi les baillis et les prévôts dans tous les territoires pour mieux contrôler la collecte des impôts et l'obéissance judiciaire.

Philippe IV Le Bel (1286-1314) a étendu le pouvoir royal en affaiblissant l'influence de l'Église et des grands seigneurs. Pour cela, il mit en place une administration royale plus moderne, centralisée autour de son pouvoir de justice et donc plus efficace. Il créa les États généraux, une assemblée représentant les différents ordres de la société. Le roi s'entoura de légistes pour l'aider dans la modernisation de l'État. Enfin, il punit sévèrement les bourgeois qui ne paient pas régulièrement les impôts.

Flashez ou cliquez pour retrouver tout le cours et préparer les QCM



MA FICHE REPÈRE

<https://histographie.net/5e/theme-2-histoire-xie-xve-siecles/>



1. L'ordre seigneurial : la domination des campagnes

La seigneurie, un territoire où s'exerce le pouvoir du seigneur

Au Moyen Âge, en Europe occidentale, les seigneurs, qu'ils soient laïcs (des guerriers au service du roi) ou ecclésiastiques (comme des abbés ou des abbesses), attirent des paysans pour défricher et créer des villages, surtout du XI^e au XIII^e siècle lorsque la population augmente beaucoup. En échange de leur travail, les seigneurs offrent des avantages aux villageois, comme mentionné dans les chartes de franchise, et les protègent en cas d'attaque. Les seigneurs ont aussi le pouvoir de rendre la justice sur leur domaine et commandent à tous les habitants de ce territoire.

La seigneurie, un territoire économique

Quel que soit le type de seigneurie (ecclésiastique ou laïque), les paysans travaillent dur toute l'année pour enrichir leur seigneur. Ils cultivent les terres du seigneur pour nourrir le château et ses hommes (appelé la réserve). Ils travaillent aussi sur les tenures, des champs loués au seigneur en échange d'une somme d'argent (le cens) qui leur permet de vivre. En plus, les paysans doivent payer des banalités, des taxes pour utiliser le four du seigneur pour cuire leur pain, le pressoir pour faire leur vin, et les ponts et routes du seigneur. Ils doivent aussi payer des impôts, faire des corvées pour entretenir le château et la seigneurie, et donner une part de leur récolte chaque année (le champart).

La place de l'Église dans la seigneurie et la société

L'Église est très présente dans les seigneuries et influence beaucoup la vie des villages. Les paysans doivent payer la dîme, un impôt annuel pour entretenir l'église du village et nourrir le curé. L'église est souvent le bâtiment central du village, où tout le monde se réunit pour prier. La vie des paysans et des citadins suit le calendrier chrétien et ses fêtes religieuses. Les clercs, ou membres du clergé, aident les gens à vivre en chrétiens. Au XII^e siècle, l'Église impose à tous le jeûne, l'aumône et le mariage comme sacrement. Les moines des abbayes servent de modèles pour les paysans.



2. L'émergence d'une société urbaine

L'affirmation des villes

À partir du XII^e siècle, la population augmente et les anciennes cités s'agrandissent. De nouvelles villes sont fondées, protégées par des remparts et des murailles.

Entre la fin du XI^e siècle et la fin du XIII^e siècle, les bourgeois obtiennent des libertés des seigneurs et le droit de s'organiser pour gouverner leur ville. C'est le mouvement communal. Ces libertés sont écrites dans des chartes.

En Italie, des villes comme Sienne deviennent de véritables cités-États. En Europe du Nord, des villes s'allient au sein de la Hanse, une association de villes commerçantes.

Les villes deviennent le centre du commerce international

À partir du XI^e siècle, le grand commerce se développe en Occident. Les puissants protègent les marchands, et les routes maritimes et terrestres deviennent plus sûres.

Il existe trois grandes régions d'échanges commerciaux :

- L'Italie (Sienne, Venise, Gênes) pour les produits de luxe comme les épices et la soie.
- La Flandre (Bruges) au nord de l'Europe pour le bois, les poissons, les fourrures et la laine.
- La Champagne avec ses foires, comme celle de Troyes, qui permettent aux marchands du nord et du sud de l'Europe de se rencontrer et d'échanger leurs marchandises.

L'apparition d'une nouvelle société urbaine

La ville constitue un monde nouveau. Les habitants vivent aussi dans des faubourgs. Les rues sont souvent étroites, encombrées et sales. Les maisons sont en bois, sauf les bâtiments de l'Église et du pouvoir. Au XIII^e siècle, les autorités font paver les rues et construisent des fontaines.

Le commerce stimule l'activité des artisans qui travaillent dans de petits ateliers ouverts sur la rue. Les artisans d'un même métier s'organisent en corporations qui encadrent la profession.



3. L'affirmation du pouvoir royal aux dépens des seigneurs

Le roi s'impose dans le système féodal

En 987, Hugues Capet devient roi après le dernier roi carolingien, lançant la dynastie des Capétiens. Théoriquement, il règne sur tout le royaume, mais en pratique, il ne contrôle que son domaine royal. L'autorité des rois ne s'étend pas au sud de la Loire. Pour s'affirmer, les rois font couronner leurs héritiers de leur vivant et organisent des mariages politiques pour renforcer leur pouvoir et agrandir leur territoire.

Philippe-Auguste, successeur d'Hugues Capet, continue cette lutte contre les grands seigneurs. Par exemple, après sa victoire à la bataille de Bouvines en 1214, il s'empare de la Flandre et s'impose aux seigneurs locaux.

Louis IX, connu sous le nom de Saint Louis, renforce davantage l'autorité royale au XIII^e siècle. Il est reconnu pour son sens de la justice et développe les institutions royales, consolidant ainsi le pouvoir central.

La construction d'un État moderne

À partir du XII^e siècle, les rois commencent à bâtir un État moderne. Philippe IV le Bel, au début du XIV^e siècle, joue un rôle crucial en affirmant la suprématie royale sur les seigneurs. Il crée une administration financière pour collecter les impôts et s'entoure de légistes et de conseillers pour gouverner efficacement. Il établit aussi des baillis pour représenter le roi dans les provinces et développe une justice royale pour permettre de faire appel directement au roi.

L'unification du territoire

En 1328, Philippe VI de Valois fonde une nouvelle dynastie pour empêcher le roi d'Angleterre de revendiquer le trône français. Cela conduit à la guerre de Cent Ans (1337-1453), qui dévaste le royaume et affaiblit temporairement la monarchie.

À la fin de cette guerre, Charles VII renforce l'État et unifie le territoire. Il crée une armée permanente et introduit une monnaie unique, utilisée partout. Louis XI, son successeur, continue cette œuvre en rattachant de nombreux territoires au royaume et en affaiblissant le pouvoir des grands seigneurs. Grâce à leurs efforts, le roi est alors vu comme le protecteur de la nation et le pouvoir royal devient de plus en plus centralisé et puissant.





Vocabulaire Sous-thème 1 L'ordre seigneurial : la domination des campagnes

Adoubement : cérémonie au cours de laquelle le jeune noble reçoit ses armes des mains d'un seigneur et devient chevalier.
Aristocratie : groupe dominant dans la société, qui détient le pouvoir et des privilèges (les seigneurs et les chevaliers).

Assolement triennal : sur une période de 3 ans, alternance des types de cultures sur une même parcelle.

Banalités (les) : les taxes payées par le paysan contre l'utilisation obligatoire du four, du moulin ou du pressoir du seigneur.

Cens (le) : redevance annuelle due au seigneur, payable en argent ou en nature. Elle est payée par le paysan en échange de sa tenure.

Corvée : travail obligatoire et non payé.

Dîme : dixième des revenus, versé en impôt à l'Église.

Droit de ban : pouvoir de commander, de juger et de punir.

Église : avec un « É » majuscule, désigne l'ensemble du clergé, à partir du XI^e siècle.

Jachère : terre laissée au repos pour qu'elle retrouve de la fertilité.

Paroisse : territoire sous l'autorité religieuse d'un prêtre.

Réserve : terres cultivées par les paysans pour le compte du seigneur.

Sacrement : rite religieux par lequel le chrétien veut se rapprocher de Dieu (ex : baptême, communion..).

Seigneur (un) : une personne qui domine, en tant que maître de la terre ou de droit de justice. Il peut-être un laïc ou un ecclésiastique (clerc) .

Seigneurie : vaste domaine agricole appartenant à un seigneur sur lequel il exerce son pouvoir.

Tenures : lots de terre confiés aux paysans par le seigneur en échange d'un loyer (le cens).

Tournoi : jeu guerrier dans lequel s'affrontent des chevaliers.



Vocabulaire Sous-thème 2 L'émergence d'une nouvelle société urbaine

Argentier : surintendant des Finances. Personne chargée par le roi de veiller sur les finances du royaume.

Beffroi : haute tour construite par une ville. Elle abrite la cloche qui avertit les habitants en cas de danger et sonne les horaires de travail.

Bourgeois : habitants du bourg, de la ville.

Commune : association d'habitants pourvue de droits.

Compagnie commerciale : société qui regroupe de nombreux associés autour d'une famille de marchands.

Confrérie (une) : au Moyen-âge, association d'entraide et de prière placée sous l'autorité d'un saint.

Corporation : l'association des gens d'un même métier, chargée de fixer les règlements du métier (conditions de travail, façon de fabriquer les produits...).

Doge : personne élue par les grandes familles marchandes pour diriger la république de Venise.

Faubourg (un) : du latin foris burgus. Bourg qui s'est bâti à l'extérieur de l'enceinte d'un autre bourg ou d'une ville ou d'un château. Souvent peuplé, à ses débuts, de marchands d'origine lointaine, mais aussi d'immigrants du voisinage. Petit à petit s'entoure de murailles et s'intègre à la ville ancienne.

Foire : un grand marché se tenant à date régulière dans un lieu donné.

Gilde : association de marchands ou d'artisans d'une ville.

Hôtel de ville : édifice où se réunissent ceux qui dirigent la commune.

Lettre de change : écrit par lequel une personne donne à une autre personne l'ordre de payer une certaine somme d'argent à une troisième personne, dans un autre lieu.

Université (une) : au Moyen-âge, association de maîtres et d'étudiants qui organise librement l'enseignement (théologie, droit, médecine).

Ville : au Moyen-âge, lieu densément peuplé où s'exercent de nombreuses activités économiques et où siègent les pouvoirs politiques ou religieux.



Vocabulaire Sous-thème 3 L'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois

Bailli : représentant du roi chargé de rendre la justice et de collecter les impôts.

Capétiens : dynastie fondée par Hugues Capet en 987.

Connétable (un) : commandant en chef des armées du roi de France au Moyen-âge.

Conseil de France : groupe de grands seigneurs chargés de conseiller le roi dans la direction de son armée et de son administration.

Dauphin : en France, fils aîné du roi et son héritier au trône (1^{er} mâle).

Domaine royal : ensemble des terres qui appartiennent directement au roi.

État moderne (un) : ensemble des « outils » utilisés par le pouvoir politique pour gouverner un pays (administration, impôts, justice, monnaie).

États généraux : réunion par le roi des représentants du clergé, des nobles et des bourgeois pour faire accepter sa politique.

Félon : vassal qui ne respecte pas ses obligations et trahit son seigneur.

Féodalité : organisation politique, économique et sociale du Moyen Âge caractérisée par l'existence des fiefs.

Fief : terre remise à un vassal par un seigneur, en échange de sa fidélité et de son aide.

Hommage : cérémonie au cours de laquelle le vassal se recommande à son seigneur et lui prête serment de fidélité.

Légiste : spécialiste de la loi.

Monarchie : régime politique dirigé par un roi héréditaire.

Ordonnance (une) : décision du roi qui s'applique dans tout le royaume (elle a la force d'une loi).

Ost : service militaire de 40 jours dû par le vassal à son seigneur.

Sacre : cérémonie religieuse au cours de laquelle l'Église couronne un souverain (à Reims pour les rois de France).

Seigneur (un) : c'est une personne qui a reçu l'hommage d'un vassal.

Templiers : ordre religieux de moines-soldats installé en Terre Sainte. Sa richesse est issue de nombreux dons des chrétiens.

Vassal (un) : c'est une personne qui se place sous la protection d'un seigneur. Il devient ainsi son serviteur et son protégé.



Les activités



Compétences travaillées en classe

- ☐ Des cartes de mêmes lieux à des temps différents, mise en perspective historique
- ☐ Analyser et comprendre un document
- ☐ Pratiquer différents langages en histoire et en géographie
- ☐ Coopérer et mutualiser
- ☐ Repères temps
- ☐ Se repérer dans l'espace
- ☐ Investissement dans la tâche

Activités

La seigneurie, un territoire où s'exerce le pouvoir du seigneur, un territoire économique 1h

Travail préparatoire à faire en dehors de la classe sur 2 pages au format paysage. Travail évalué, évaluation perfectible.

Reproduire cet exemple d'une seigneurie, placer le vocabulaire sur votre dessin.

Vocabulaire, repères à placer :

- Pont du seigneur
- Moulin à vent du seigneur
- Limite Réserve/tenures
- Village
- Église du village
- Moulin à eau du seigneur
- Réserve
- Tenures
- Bois du seigneur
- Château fort du seigneur



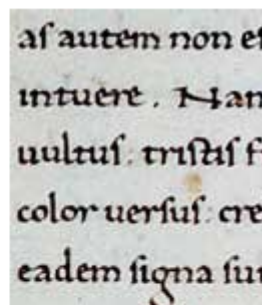
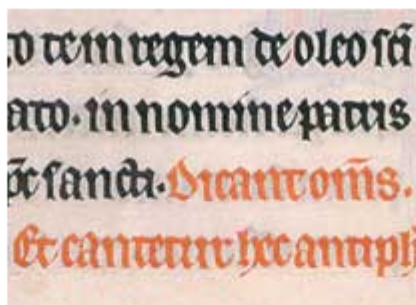
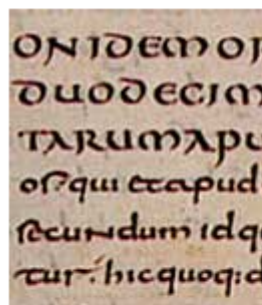
La seigneurie, un territoire où s'exerce le pouvoir du seigneur, un territoire économique 4h

Différents corpus de documents distribués : la seigneurie, un territoire où s'exerce le pouvoir du seigneur (ecclésiastique et laïque), la seigneurie, un territoire économique (ecclésiastique et laïque).

Lire les documents, prendre des notes pour rédiger un texte en se mettant à la place d'un seigneur qui souhaite présenter son pouvoir dans sa seigneurie à d'autres seigneurs. Illustrer son texte. Format A3.

Travail de réécriture en binôme.

Le support et sa préparation ont peu évolué au cours du Moyen Âge, contrairement à l'écriture latine. L'évolution la plus marquante résulta de l'adoption et de la généralisation, à partir du IX^e siècle, de la minuscule "caroline" imposée par Charlemagne, écriture d'une grande lisibilité dont les caractères d'imprimerie actuels ne sont que les lointains descendants. Cette écriture au tracé arrondi subit une déformation progressive à partir du XII^e siècle, pour aboutir aux formes brisées et anguleuses de l'écriture gothique, plus particulièrement employée en France septentrionale, en Angleterre, aux Pays-Bas et dans les pays germaniques. Cette écriture se subdivise elle-même en plusieurs sous-groupes, les formes les plus utilisées au XV^e siècle étant la "lettre de forme" et la "bâtarde", cette dernière étant employée dans la plupart des manuscrits illustrés par Fouquet.



Pendant qu'au Nord les écritures gothiques atteignaient une luxuriance presque baroque, une nouvelle écriture, qui renouait avec la pureté originelle de la minuscule caroline, se propageait en Italie. Mise au point au début du XV^e siècle par l'humaniste florentin Poggio Bracciolini, elle est connue sous le nom d'écriture humanistique. C'est elle que les premiers typographes de la péninsule imitèrent dans leurs caractères dits "romains" universellement employés de nos jours.

A a - B b - C c - D d - E e

F f - G g - H h - I i - J j

K k - L l - M m - N n

O o - P p - Q q - R r

S s - T t - U u - V v

W w - X x - Y y - Z z

. ! ? ; :





la veille de la
penitence
qui li compa
gnon de la ta
ble reorde fu
rent ueni a
chameliot.
Et il orent on
le fierche et on deuoit mettre les ta
bles a heure de none. Lors entra en la
salle a cheual une mlt biele damoisele
le. Et fu uenue de si gnt oue que bñ le
poir on uoier. Car ses cheuaus en fu
encore co'ians. Et elle teltent. Et uist
teuant le roy si le salue. Et il dist q
dus la teneie. Sure fait elle pour dieu
dites moi se lamelos est chavens. Dil
bour fait li roys ves le la. Et li moult.
Et elle ua maintenant la. Et il est. Et dist.
Lancelot ne uos di de par le roy jelles
mo' auoer moi uenes Jusqn celle
foiuet. Et il li remante a qui elle z. Je

lin fait elle a celui dont ie uo' saui.
Et quel t'coing fait il aues uous de
moi. De uiares uo' bñ fait elle. De
par dieu fait il. Et non uai uolentiers
lois dist a. J. Et quier qui mette la sie
le en son cheual. Et li apert des armes.
Et al li fait tout manenat. Et qñ
li roys z li autre qui estoient. Et pilars
uoient chou si lor empite mlt. Et uo
pourqñ il uoient que il ne rema'oir
en nulle maniere si len laissent. a les
Et la roïne li dist. Lancelot no' laues
uons a cest jour qui li est. haus Dame
fait la damoisele lachies q' uo' le mlt
demain chavens ams heure de disna.
Et yuoist fait ele. Car se demain ne
teust reueuir. il m' alaist hui par ma
uolente. z il monte z la damoisele auc
si si se depeent de laiens sans auere
agie. Et sans plus de cōpaignie fors
seulement d'un elquier qui auoer la
damoisele estoit uenus. Et qñ il fuit



Hyminus.
Nocte surgentes in gile
mus omnes. semper
in psalmis meditem
atqz. iuribus tons domino i
cantamus dulciter ymnos. i
Et pio regi pariter canētes.
cum suis sanctis meremur
aulam. ingredi celi sumus. et i
beatam. dicere uitam. **P**re
ster hec nobis deitas beata. i
patris. ac natū pariterqz. sancti
spiritus cuius reboar in omi
gloria monto. Amen. **In pu
mo nocturno. Anaphona.** Ser
uire domino in timore. **De adue
ni. Anaphona.** Venet ecce rex
**Id est pasca resurrectionis do
mini. Anaphona.** Alleluia. la
pis renouatus. **Psalmus do.**

uir qui non habuit in conseli
o impiorum. et in via pecca
torum non stetit. et in carde
dra pestilencie non seduit. **S**ed
in lege domini uoluntas eius.
et in lege eius meditabitur. i
die ac nocte. **E**t erit tanqz
lignum quod plantatum est
secus decursus aquarū. quod
fructum suum dabit in tem
pore suo. **E**t folium eius i
non defluet. et omnia quecu
qz faciet prosperabuntur. u
Non sic impij non sic. sed i
tanqz puluis quem proicit
uentus a facie terre. **E**t co n
resurgunt impij in iudicio ne
qz peccatores in consilio in
storum. **Q**uoniam nouit i
dominus uiam iustorum. et
iter impiorum peribit. **Psalm.**



Dixit firmuerunt gen
tes. et populi medita
ti sunt inania. **I**sti
terunt reges terre. et princi
pes conuerterunt in mis.
uerunt dominum. et adific
cristum eius. **O**rripimus
inimici eorum. et proiciam
a nobis iugum ipsorum. **Q**ui





En ceste partie d'icelle co-
pée que pins que li ro-
is meliadus se fu a com-
paignie au cheualier
qui amoroit la fille r'e-
m. Ains come li com-
p'ies a la d'euille ca en
arriver tout appertement. Et li finet am-
leuon vint en la maison de religion d'ou
le tous au parle a guent l'ancien d'icelle si ho-
norablement come li sire les pouvoit re-
cevoir et de tous les biens qui en la mes-
estoit firent celle nuit seurs a l'augent
et si plemerent come il leur fu mechiez
quen d'ore le asse firent la nuit ains
et selonc le trouva que li. Avoient le ro-

louster tournerent a aise et a repos en celle
maison. Et quant il fure honte de coucher
le couchierent pour eulz reposer. C'est ains
et que le cheualier qui estoit au roy accom-
paignie quant il or auques regarde son grant
corps et la femme f'raon il dit a soi meisme
qui ne pourroit estre en nulle maniere q
le cheualier a qui il f'est acompaignie ne soit
homme de malice. Et se il ne l'estoit ten le d'ou-
reter au plus mauvais du monde car li
en resemble prendrime selonc le tourage q
a. Ains plote le cheualier a soi meisme du
roy meliadus et d'ore que selonc et qui li
estoit adus vien li est auenue de compai-
gnon. C'est il or celle nuit pente g'ne pier-
a la perilleuse auenue ou il f'estoit uns

té,

fecit illum dñs. et
scire implebe sua

Eo grās. **R.**

Elegit enim dñs
in sacerdotē sibi.

Officiam
cum hostia laudis.

Ne exaudi
orōnem meā. **R.**

Et clamor meus
ad te veniat. **ore**

mus. orō.

Ous qui brissi
mū nicholau

pōtificem tuū in
mens tēcorasti

miracul. tribue q's.

ut ei mētis 7 p'ibz
agelenne in cēdis.

liberemur. **Pōim**

nrim. Ad nonam.



torum meū in ten-
te. **N**e ad adu-

uandū me festina.

Glia p'itē. **ymn.**

Nicholay meōn
a det nob. ad

uitoria. mala um-

canus oia secum

sim' in glia. **D**ono-

et bñdictio patri

nato parclito. q.

nicholai precibus

nos loce in celesti-

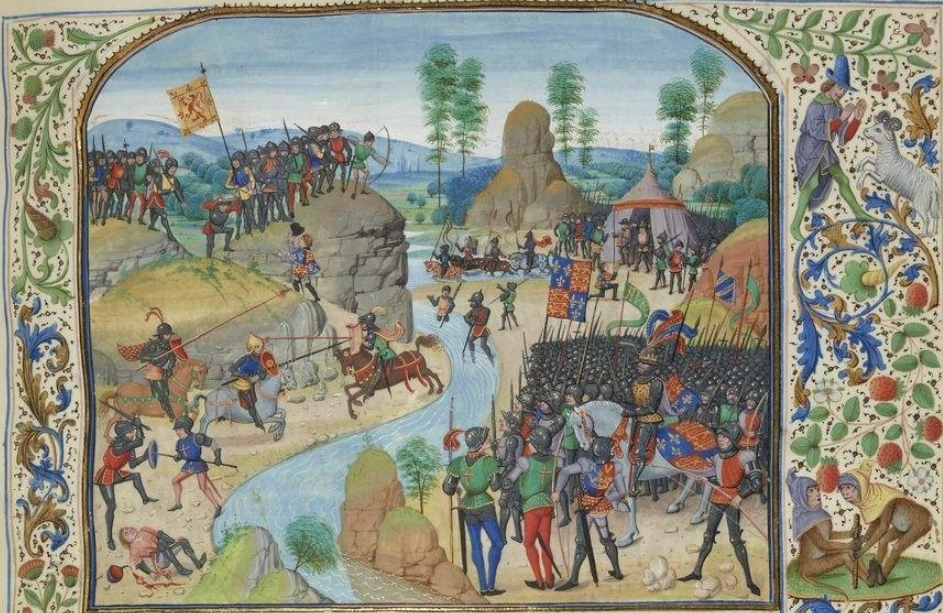
bus. **am. an.**

adoret et et plait et é plaitu dicat
nomini tuo dñe. ps. Inhabitabit. an.
I Egis tharhis et insule mu
nari offertur regi dño. ps. Deo in

vicu. a. O omnes gentes asatig
scastu uident et adorab cora te dñe
ps. Inclina domine. d. Omnis
terru adoret. lectio pri ma.



Or ge il
lum
nare
ihel's
qz ue
nit lu
men
tuni. a glona domini sup te o:
ta est. Quia ecce tenebre opur
tiam: et caligo ppsos. Sup
te autem oritur dñs: a glia
eius in te urebitur. Et abu
labunt geres in lumine tuo:
a reges in splendore auro tuu.
L eu. a in circuitu oculos tuos



Quant le roy an
glois z ses gens
et tout son ost
eurent ven les
funices des cecoxys is furent
tantost somier le trompettes
z aiet aux armes et commian
der que tout homme se deslo
gast z supuigt les humieres
Amfi fut fait et se tira chün
tout arme sur les champs äst
comme filz doulfisset tantost
combatre. La endroit furent
ordomees trois grosses batail
les apie et chusane bataille
auoit deuy cles des armures

qui deuoiert demouer a che
ual. Et seaches quò disoit
quil y auoit dñs armures
de fer cheualiers z egiuers
z bien. vvv. hommes a mes
la mortie monte sur petite
fuguenes et lault mortie
pictone enuoyez p election
de par les homes villes ale
gauges. Et si y auoit bien
vvv. archiers apie sans
la rbandaille. Tout amfi
comme les batailles furent
ordomees on cheualcha tout
rengie apres les cecoxys a
l'endroit des funices jusq a



et vindrent de celle mare la
premiermyt gisir deuant
gramefandes et lendemain
ilz se desamieret et vindrent
deuant mergates. Ala tier
ce mare ilz tirerent leurs
voilles a mont et vindrent
le parfont et nagerent tait
par mer quilz virent flandres.
Si arrousterent le vais
seausy et les mistrent en bone
ordonnance et vindrent asses
pres de cagant. *cy ple de la
bataille de cagant entre les
anglois z les flamens. xxxv. c.*



Dant les anglois
virent la ville de
cagant ou ilz se
doient a venir
combattre ceulx qui dedens
se tenoient si sauluerent qils
auoient le vent et la mare
pour eulx et que ou nom
de dieu et de saint george ilz
s'aproucheroyent. Lors firent
sonner leurs trompettes et

s'amerent et appareillerent
vivement et ordonnerent
leurs vaisseaus et mistrent
leurs archiers deuant et
fistlerent fort deuers la ville.
Moult bien auoient les gues
et les gardes qui en cagant
se tenoient veu approucher
ceste grosse naue et soupe
conioient bien qcestoit
anglois parquoy ilz sefist
ent ia tous armes et regies
sur les dicques et sur les
sablonz et mis le premier
par ordonnance deuant eulx
z fait entre eulx de nouueau
chils iusques a xvi. Et bñ
puoient estre iusques au
nombre de vi. tous comptes
bñ apertz chils sicomme
ilz monstrent. Et la estoit
messire guy de flandres frere
au conte lors de flandres. J.
bon et assure chlr mais
bastart estoit qui prioit to
les compaignons de bñ fe.
La estoit messire d'utres de
hullewyn messire ichan de
rodes messire gilles de latric
messire simon et messire icha
de bruquedenc q la estoient
faitz chils et pierre d'igle
monstier et maintz bach
lers et esauers molt apertz
hommes darmes. Et hyait
riens parlemence car les
anglois estoient desirans
de les assaillir et les flamens



Estetost apres q
messire bertran
de glanquin fut
reueu de loffice
de comestable il dist Au
roy quil vouldoit cheuaucher
deuers les ennemis. Messire
robert canole qui se tenoit
sur les marches d'antou z
du maine et molt d'aultres
ces paroles pleurent bien
au roy et dist. prenez tant
de gens darmes quil vous
plaira et alq w vouldres.

tous oleyront a vous. Lors
separuerent les comestable
et mist sus vne cheuauchee
de bretons z aulx et vindrent
en la ate du maine. Alucc
lui le se de clicon. et la fist
sa garnison. Et le sire de
clicon en vne aultre ville
asses pres de la et pouoient
estre enuiron cent lances.
Encores estoient messire
robert canole et ses gens
sur le pus mais ilz n'estoit
pas bien d'accort ensemble.





L'émergence d'une nouvelle société urbaine 4h

À partir de 2 dossiers :

- BRUGES, ville des Flandres au Moyen Âge
- VENISE, ville méditerranéenne au Moyen Âge

Préparez un oral pour présenter votre ville à la classe. Groupe de 4.

L'affirmation du pouvoir royal 3hA l'aide de votre cours (pages 9, 20 à 25, 32 à 35) et du manuel de classe, en suivant le modèle proposé, **construction d'un tableau synthétique** (travail individuel) – personnalisation du tableau souhaitée, évaluation dans le cahier.

Années Roi au pouvoir	Domaine royal	Fiefs des seigneurs français et du roi d'Angleterre	Limites du royaume	Décisions pour administrer le royaume
HUGUES CAPET 987-996				
PHILIPPE AUGUSTE 1180-1223				
LOUIS IX 1226-1270				
PHILIPPE IV LE BEL 1285-1314				
CHARLES VII 1422-1461				
LOUIS XI 1461-1483				



LES

DOCUMENTS



Principaux repères spatiaux à connaître

- ❑ 987 : Couronnement et sacre d'Hugues Capet
- ❑ XI^e -XIV^e siècles : Doublement de la population européenne
- ❑ 1214 : Bataille de Bouvines
- ❑ 1337-1453 : Guerre de Cent Ans

☀ Vers 1000
Premiers châteaux forts
en pierre

XI^e-XIII^e siècles grands défrichements, forêts transformées en terres cultivées

☀ Vers 1100 début de la pratique de
l'assolement triennal (2 terres
travaillent, 1 terre se repose)



XIV^e-XV^e siècles Révoltes des paysans

X^e-XI^e siècles diffusion de la charrue



1100-1300 apogée des foires de Champagne

☀ Début du XII^e siècle
Début du mouvement
urbain

☀ 1215
Création de l'Université
de Paris

1300-1500 Apogée de Bruges

1200-1500 Apogée de Venise

☀ 987-996 Hugues Capet choisi comme
roi de France
début de la dynastie
des Capétiens



☀ 1214
Bataille de Bouvines

1179-123
Roi Philippe-Auguste

1337-1453
Guerre de Cent Ans

1364-1380
Roi Charles V



1429
Jeanne d'Arc
libère Orléans



Personnages historiques importants



Couronnement d'Hugues Capet (941-996) en 987.
Enluminure d'un manuscrit du XIII^e ou XIV^e siècle, Paris,
Bibliothèque Nationale de France.

Hugues Capet, (941-996) est le fondateur de la dynastie capétienne, qui a régné sur la France pendant plus de 300 ans. En 987, il devient roi après l'élection par les grands seigneurs suite à la mort de Louis V, dernier roi carolingien.

Politiquement, Hugues Capet a cherché à renforcer l'autorité royale face aux puissants seigneurs féodaux. Il a commencé à centraliser le pouvoir, bien que son contrôle soit souvent limité. Pour assurer la loyauté, il a placé des membres de sa famille dans des positions stratégiques.

Hugues s'est également allié avec l'Église, obtenant le soutien des évêques et des abbayes. Il a fait couronner son fils, Robert le Pieux, de son vivant, pour garantir une transition de pouvoir sans conflits.

Bien que son autorité soit restée contestée, surtout en dehors de Paris, son règne a marqué le début de la consolidation du pouvoir royal en France. Hugues Capet est donc un personnage clé dans l'histoire de la monarchie française.



Personnages historiques importants



Philippe Auguste traversant la Loire (*Grandes Chroniques de France*, XIV^e – XV^e siècle).

Philippe Auguste, (1180-1223) est un roi de France important pour son rôle politique et militaire. Il monte sur le trône en 1180, à seulement 15 ans. Très habile, il travaille à renforcer le pouvoir royal face aux grands seigneurs féodaux. Il utilise des mariages, des alliances et des batailles pour agrandir son territoire, notamment en annexant la Normandie, l'Anjou et la Bretagne après ses victoires contre le roi d'Angleterre, Jean sans Terre.

Philippe Auguste réforme l'administration du royaume, en mettant en place des baillis et des sénéchaux, responsables de l'application de la justice royale et de la gestion des finances. Ces changements renforcent l'autorité du roi et centralisent le pouvoir. En 1204, il lance une grande campagne pour reprendre les terres normandes aux Anglais, réussissant à les chasser de presque toute la France.

Il participe également à la troisième croisade avec Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, montrant ainsi son engagement pour la chrétienté. De retour en France, Philippe Auguste continue d'agrandir et de fortifier Paris, construisant notamment des murailles et le Louvre.

Son règne est marqué par un développement économique et culturel, et il est souvent considéré comme un des plus grands rois de France pour avoir posé les bases de la monarchie capétienne puissante. Grâce à ses réformes et à ses conquêtes, Philippe Auguste transforme le royaume de France en une puissance politique européenne majeure.



Personnages historiques importants



Louis IX recevant
les Saintes
Reliques,
*Chroniques de
Saint-Denis*,
vers 1332-1350

Louis IX, aussi connu sous le nom de Saint Louis, a régné sur la France de 1226 à 1270. Devenu roi à seulement 12 ans, sa mère Blanche de Castille a d'abord gouverné en tant que régente. Louis IX est célèbre pour sa forte croyance en Dieu et sa justice. Il a travaillé à renforcer le pouvoir royal en réduisant les conflits entre les seigneurs féodaux et en promouvant l'autorité du roi. Il a mis en place un système de justice royal, où il se rendait personnellement disponible pour entendre les plaintes de ses sujets, instaurant ainsi un modèle de justice équitable.

Sous son règne, il a mené deux croisades en Terre Sainte, bien qu'elles n'aient pas été des succès militaires, elles ont renforcé son image de roi chrétien dévoué. Louis IX a aussi cherché à maintenir la paix dans le royaume par des traités, comme avec l'Angleterre. Il a publié des ordonnances pour limiter les duels judiciaires et a encouragé l'usage de preuves écrites dans les tribunaux.

Il a également soutenu l'économie en stabilisant la monnaie et en favorisant les échanges commerciaux. La construction de nombreux édifices religieux, comme la Sainte-Chapelle à Paris, marque son règne. Louis IX est canonisé (devient un saint pour les catholiques) en 1297 pour sa vie de dévotion et de justice, devenant ainsi un modèle de roi chrétien pour l'Europe médiévale.



Personnages historiques importants



Philippe IV le Bel d'après le *Recueil des rois de France* de Jean du Tillet, vers 1550, Bibliothèque Nationale de France.

Philippe IV, dit Philippe le Bel, a régné sur la France de 1285 à 1314. Il est connu pour avoir renforcé l'autorité royale et centralisé le pouvoir. Philippe le Bel a mené des réformes importantes pour améliorer l'administration du royaume, notamment en créant des institutions comme le Parlement de Paris, une sorte de cour de justice royale. Il a également introduit de nouvelles taxes.

Sur le plan politique, Philippe le Bel s'est opposé au pape Boniface VIII dans ce qu'on appelle le conflit entre le pouvoir royal et le pouvoir papal. Il a fait arrêter le pape, ce qui a conduit au transfert de la papauté à Avignon, marquant le début de la période appelée "Captivité babylonienne". Philippe le Bel a également mené une politique de contrôle sur les Templiers, un ordre militaire et religieux puissant. Il a fait arrêter leurs membres en 1307, les accusant de diverses hérésies (non respect de la religion catholique), et a finalement dissous l'ordre en 1312.

Philippe IV a étendu le territoire du royaume en annexant plusieurs régions, et son règne a marqué une étape importante dans la formation de l'État français moderne. Malgré ses méthodes parfois impopulaires, son règne a contribué à renforcer l'autorité de la monarchie et à poser les bases d'une administration centralisée qui allait se poursuivre et se renforcer dans les siècles suivants.



Personnages historiques importants



*Portrait de Charles VII, par Jean Fouquet,
vers 1445 ou 1450, musée du Louvre.*

Charles VII, roi de France de 1422 à 1461, a joué un rôle important dans l'affirmation de l'État français, notamment durant la guerre de Cent Ans contre l'Angleterre. Il est connu pour avoir été couronné à Reims grâce à l'intervention de Jeanne d'Arc en 1429, ce qui a marqué un tournant décisif dans la guerre. Sous son règne, Charles VII a réussi à reconquérir la majorité des territoires français occupés par les Anglais.

Politiquement, il a mis en place des réformes importantes pour renforcer l'autorité royale et stabiliser le royaume. Il a instauré une armée permanente, ce qui a réduit la dépendance aux mercenaires et a amélioré l'efficacité militaire. De plus, il a réorganisé le système fiscal pour assurer des revenus plus réguliers à l'État.

Charles VII a également encouragé le développement économique et soutenu l'agriculture et le commerce, contribuant ainsi à la prospérité (enrichissement) de la France après des décennies de guerre. Enfin, il a rétabli la paix intérieure en mettant fin aux conflits entre les grands seigneurs féodaux et en affirmant son autorité sur le royaume. Son règne a marqué la fin de la guerre de Cent Ans en 1453 et le début de la reconstruction de la France.



Personnages historiques importants

Louis XI en buste, de profil à droite. Huile sur toile attribuée à Jacob de Litemont (vers 1469).

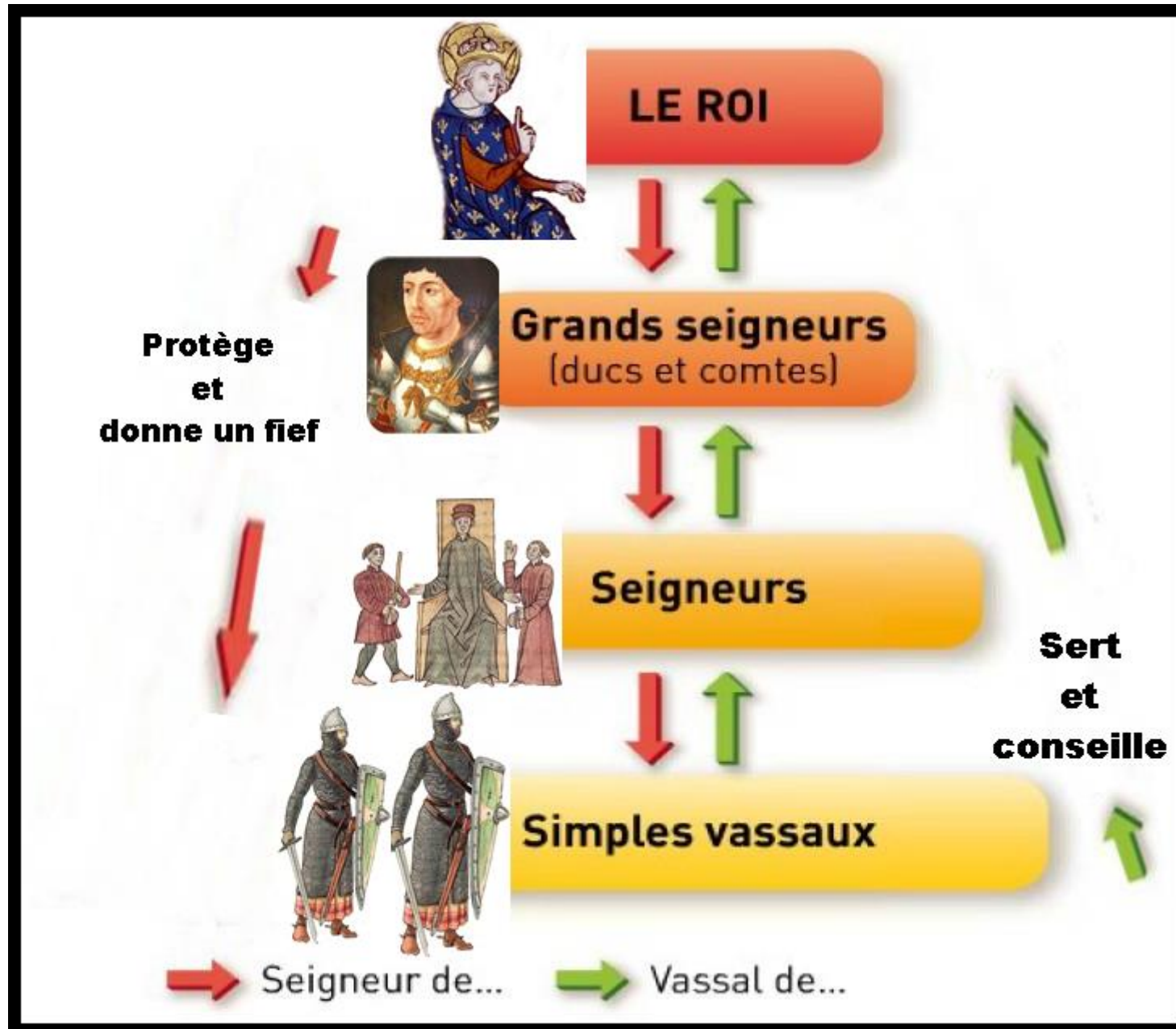


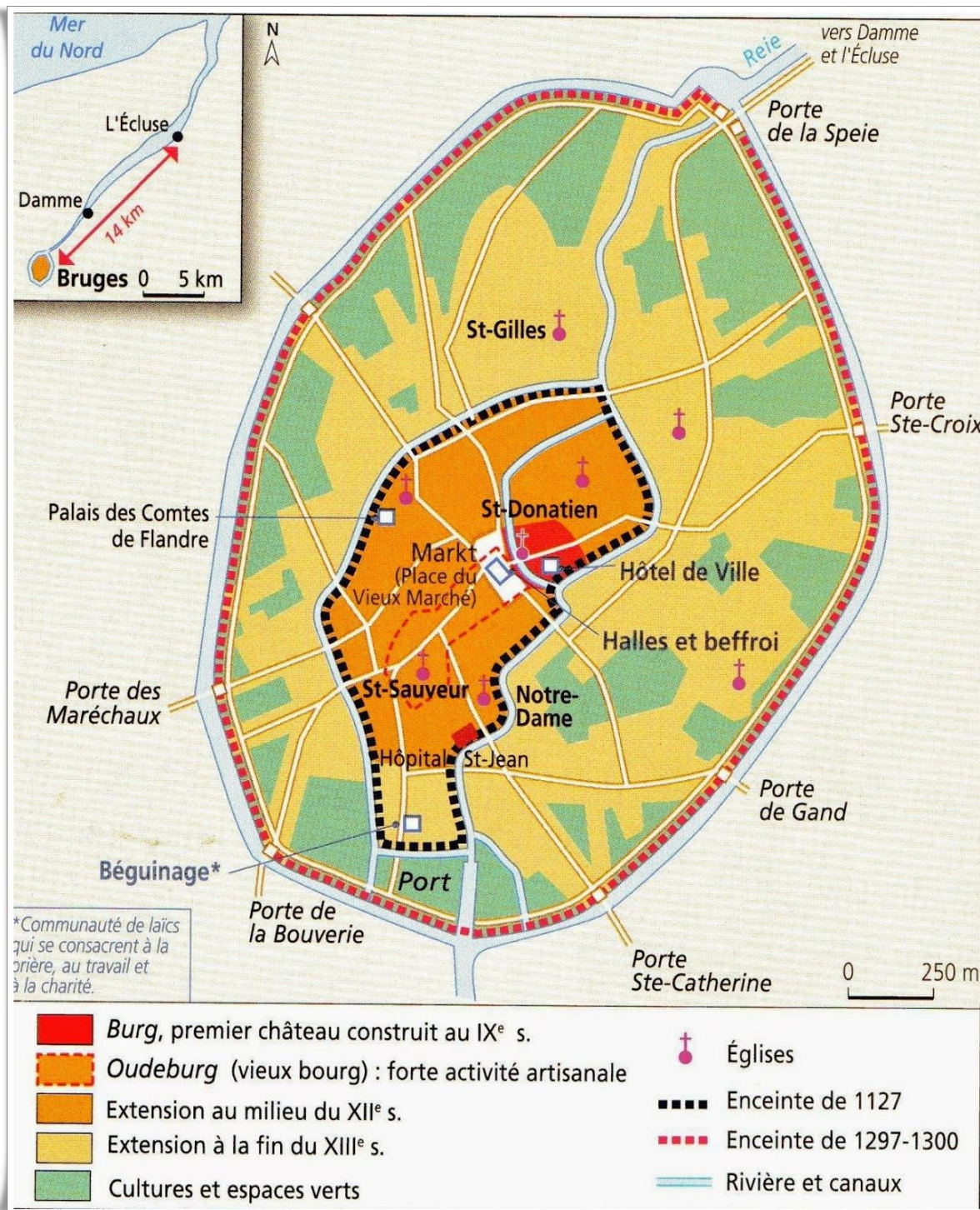
Louis XI, surnommé le "Roi universel", a régné sur la France de 1461 à 1483. Il est célèbre pour ses talents politiques et sa capacité à centraliser le pouvoir royal. Lorsqu'il accède au trône, le royaume est encore marqué par la Guerre de Cent Ans et les tensions internes entre les grands seigneurs. Louis XI s'emploie à affaiblir le pouvoir de ces nobles en utilisant diverses stratégies, comme des alliances et des mariages.

Il crée également des postes de gouverneurs régionaux pour mieux contrôler les provinces et favorise l'économie en encourageant le commerce et en construisant des routes. Louis XI se montre aussi astucieux sur le plan diplomatique, en formant des alliances avec d'autres royaumes européens pour isoler ses ennemis.

Sa politique de centralisation et son usage habile de l'argent lui permettent de renforcer l'autorité royale. Il fonde l'imprimerie en France, ce qui contribue à la diffusion des idées et des connaissances. Bien que ses méthodes soient parfois critiquées pour leur brutalité, Louis XI laisse un royaume plus stable et uni à sa mort en 1483.







Beffroi de Bruges en 2024, Belgique, édifié au XIII^e siècle.

Les Halles, de style gothique, ont été construites au XIII^e siècles. Elles sont surmontées d'un beffroi haut de 107 m, qui contient un carillon de quarante-huit cloches.





Le grand commerce au XIII^e siècle



Alain HOUOT

VILLES

- Villes et comptoirs de la Hanse
- Grandes foires
- Centres italiens
- Autres comptoirs

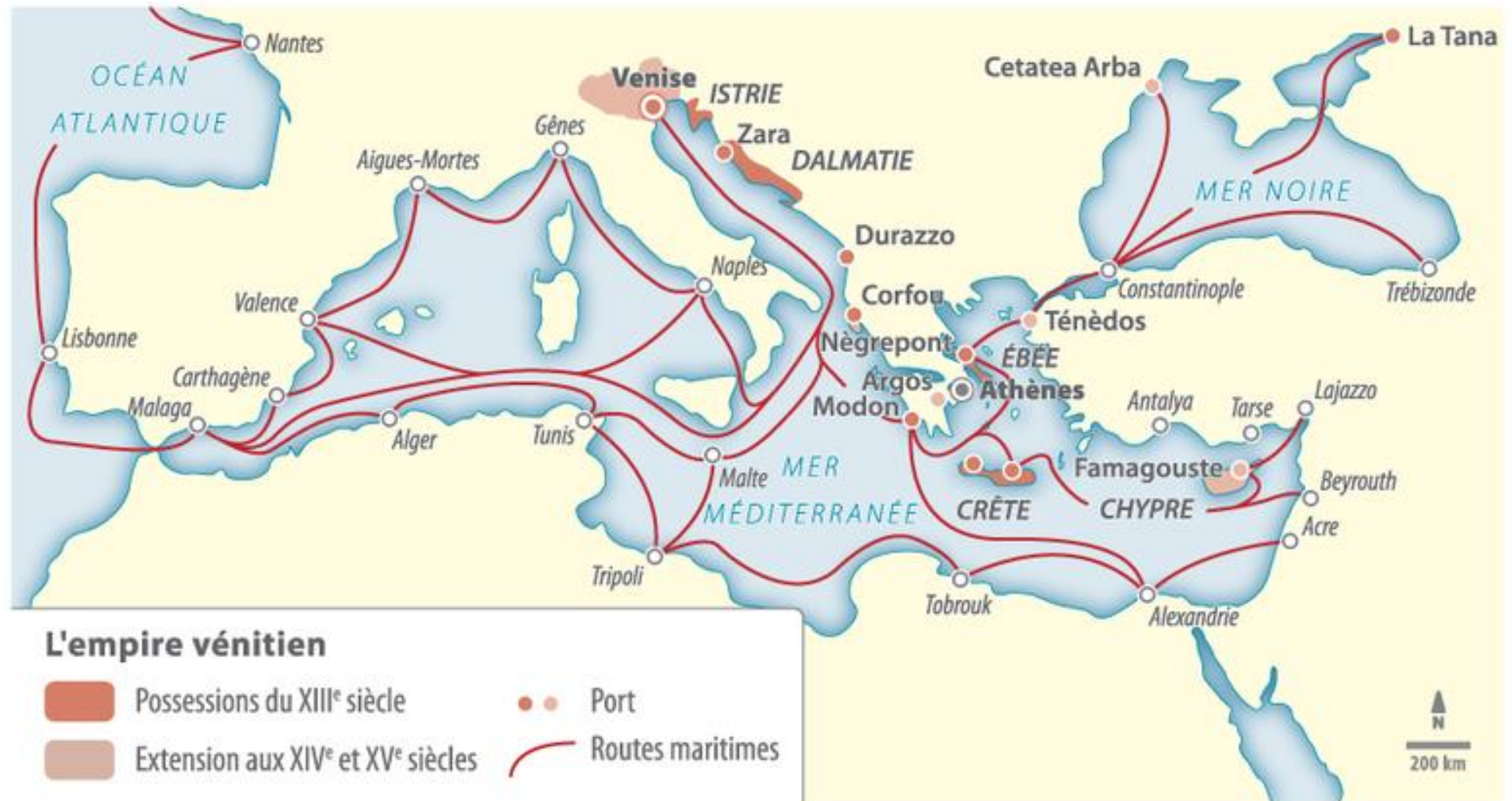
GRANDES REGIONS DE COMMERCE

- Flandre
- Champagne
- Italie du Nord

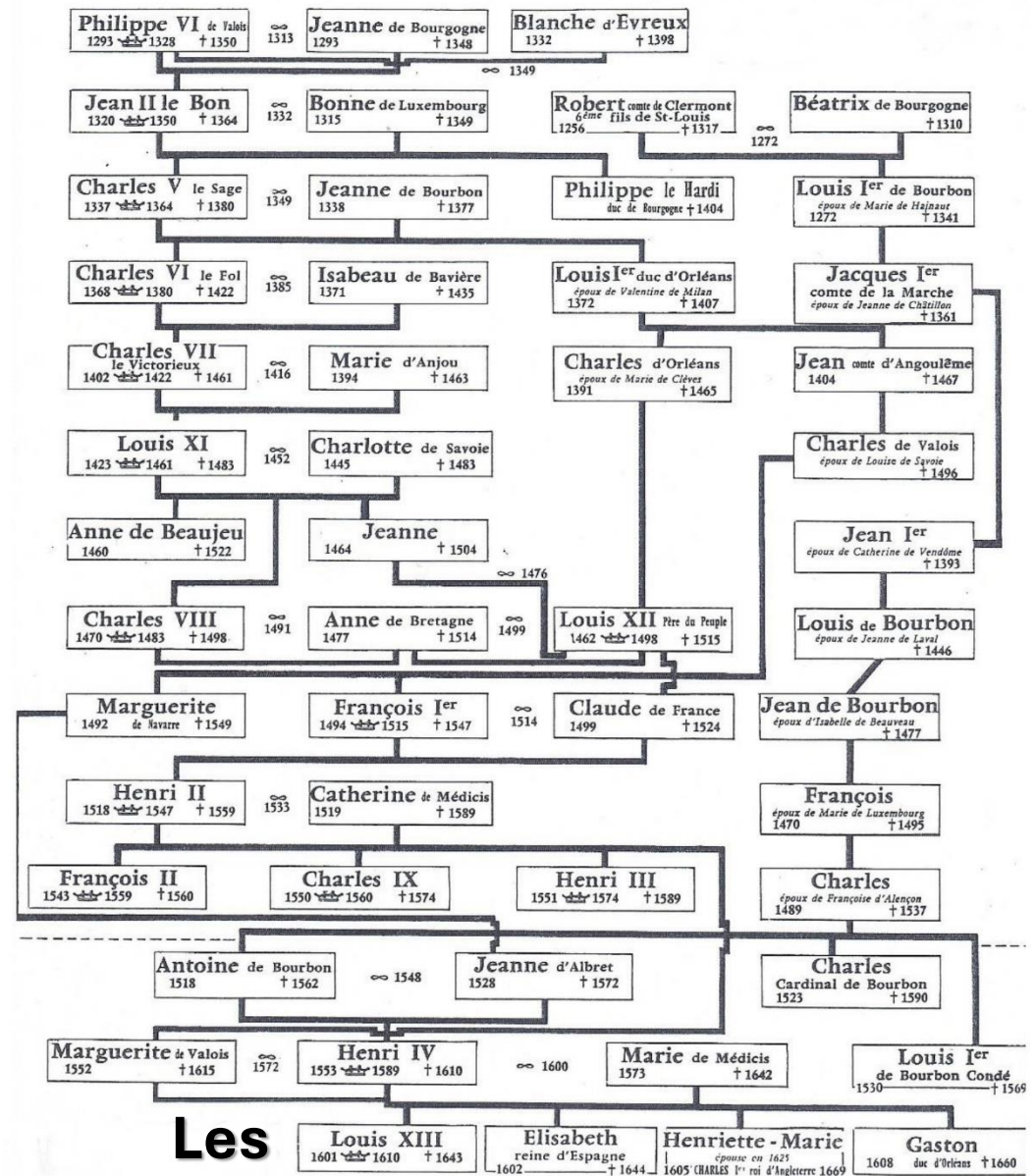
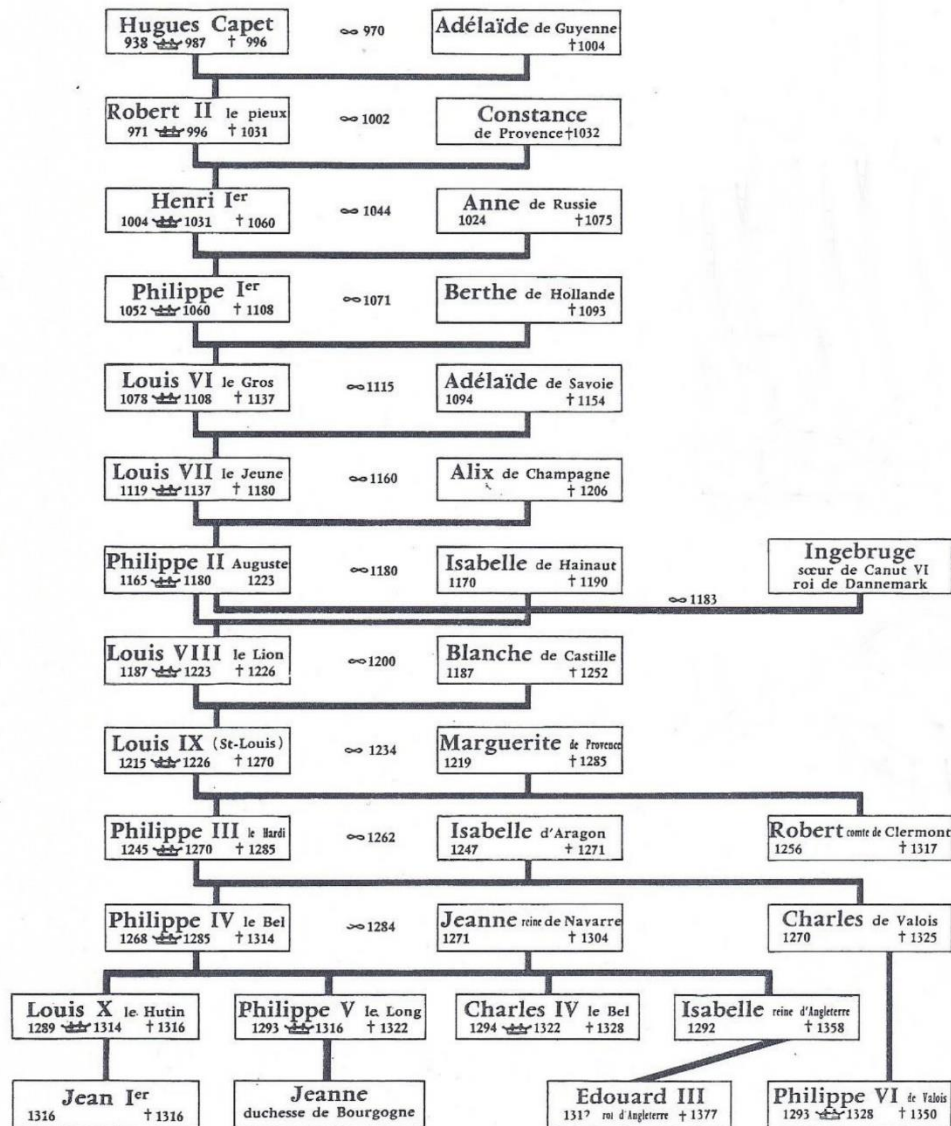
ROUTES COMMERCIALES

- maritimes des marchands italiens
- maritimes des marchands de Flandre et de la mer
- liaison à la fin du XIII^e siècle
- principales routes terrestres





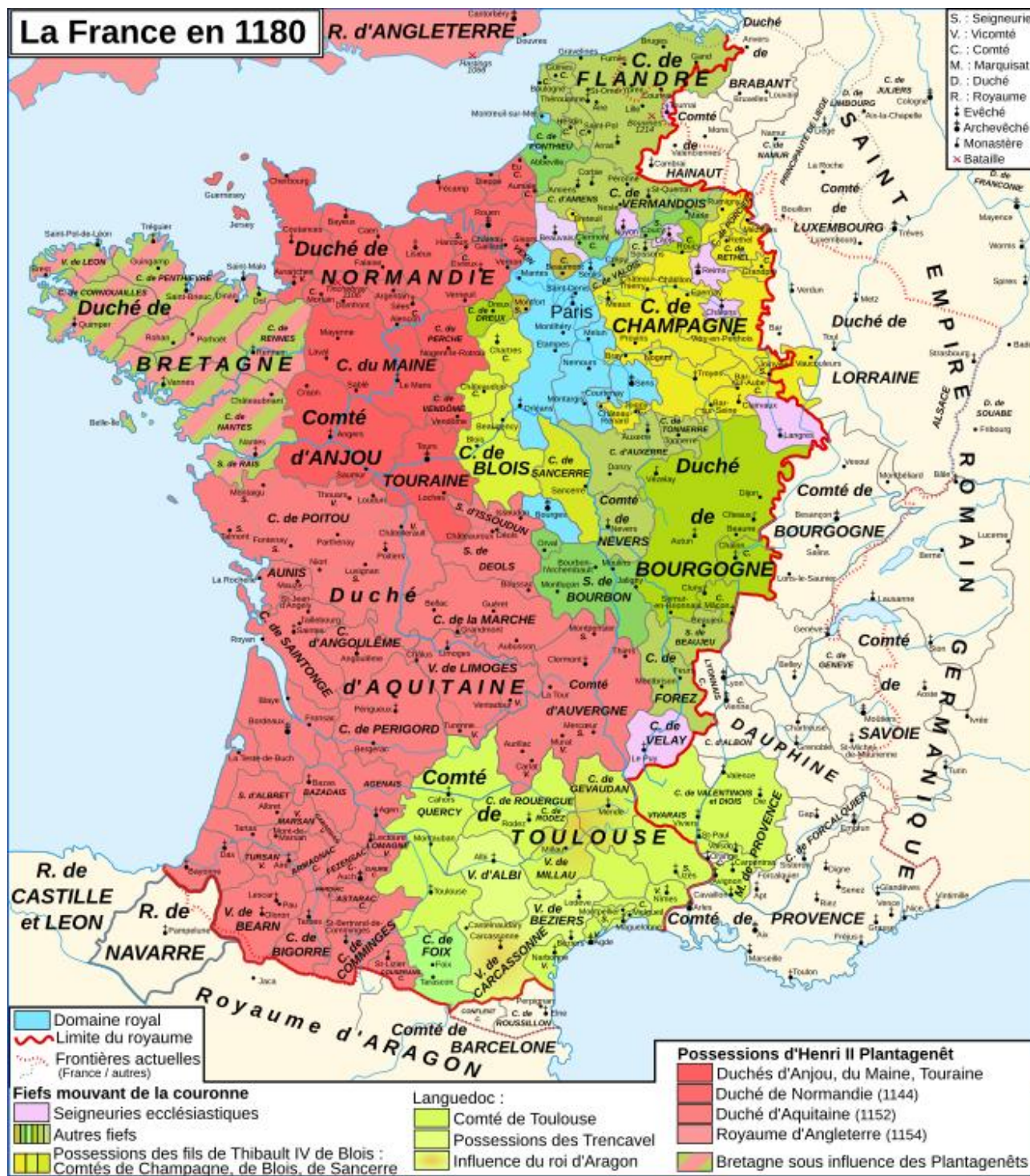




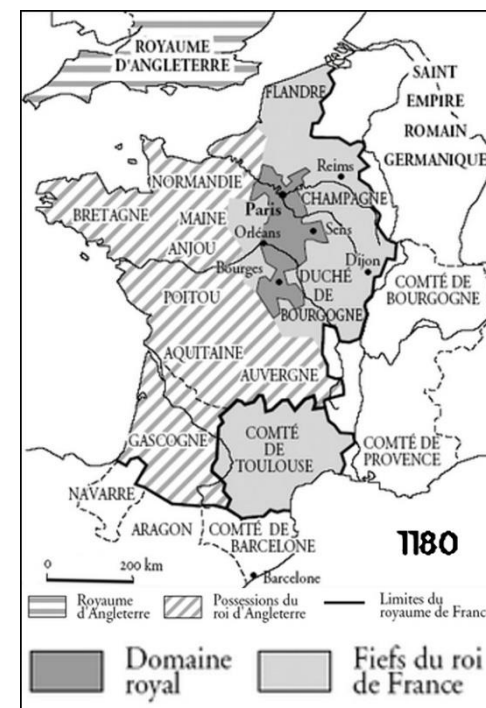


**Robert II le pieux
(996-1031)**



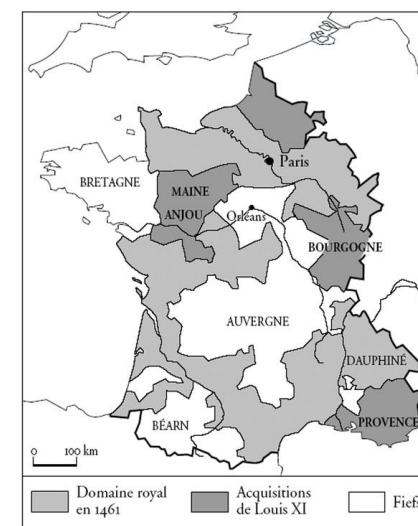


**Philippe II Auguste
(1180-1223)**





Louis XI (1461-1483)



CARTES

MONTAIGES



